



## Saisie bancaire par la CAF

Par **Eliane23**, le **02/01/2019** à **19:00**

Bonjour,

Notre petite famille sest expatriée sur Tahiti depuis le 27 mars 2009. Avant de partir nous avons bien sûr prévenu notre bailleur ( opac ), employeur, impôt, école des 2 grands, secu, et la CAF que nous quissions définitivement le territoire métropolitain.

Arrivés sur Tahiti le 27 mars 2009, je trouve un poste à l'hôpital le 15 avril 2009, mes 2 grands sont inscrits à l'école, tout va bien.

Au bout de quelques mois je ne serais vous dire je débloque ma participation à la clinique où je travaillais en jouant sur le déménagement. En retournant sur mon compte bancaire en France je vois que en effet j'ai perçu de l'argent de la CAF. Je les contacte immédiatement. Depuis ce compte a été clôturé.

Le 1er juin 2015 un clerc d'huissier est venu chez nous à tahiti me signifiant une contrainte, je lui explique et lui me dit qu'il était surpris et qu'il me tenait au courant.

Le 27 décembre 2018 une saisie a été faite sur notre compte bancaire d'un montant de près de 1400 euros et que l'on me réclame un montant de 13000 pour allocations familiales, complément familiales, paje, allocations rentrée scolaire.

Comment me défendre ?

Je vous remercie d'avance.